

WW/me

Le 2 octobre 1967

Note du Service du Protocole
à Monsieur le Chef du Département Politique

Salle réservée aux hôtes de
marque à l'aéroport de Kloten

Dans le passé, la direction de l'aéroport de Kloten a souvent mis à la disposition de personnalités politiques étrangères y faisant escale, la salle réservée aux hôtes de marque quelquefois à notre demande.

Récemment nous avons constaté que même après une intervention de notre part, il n'avait pas été possible d'offrir cette salle à des voyageurs exerçant des fonctions officielles importantes. Tel a été le cas pour M. Banda, Président de la République du Malawi et pour M. Mahmoud Fawzi, ancien Vice-premier ministre pour les Affaires étrangères de la République Arabe Unie et actuellement assistant du Président Nasser pour les questions de politique internationale. Ces personnalités se sont étonnées de notre manque de courtoisie.

Nous avons pris contact avec la direction de l'aéroport de Kloten pour savoir ce qui s'était passé. M. Godin de cette direction nous a donné les explications suivantes: La salle réservée aux hôtes de marque serait louée depuis quelque temps à la Swissair qui en dispose comme elle l'entend. Elle en fait bénéficier en premier lieu ses propres clients. Les autorités zurichoises semblent se désintéresser de l'accueil des hôtes étrangers et la direction de l'aéroport n'y peut rien.

- 2 -

Du temps de M. le conseiller d'état zurichois Meyerhans, il en allait autrement. Souvent M. Meyerhans se rendait personnellement à l'aéroport pour accueillir les étrangers éminents à Zurich. Il attachait beaucoup d'importance aux "public relations". Après son départ, les autorités zurichoises ont changé complètement de ligne de conduite. Selon les déclarations de M. Godin, il n'est même plus prévu de salle pour les hôtes de marque dans les nouveaux bâtiments en construction de l'aéroport.

C'est probablement un cas unique car tous les aéroports internationaux se font un honneur d'avoir des locaux "V.I.P.". A Cointrin, il se trouve une salle dite "Salle du Conseil d'Etat". Le gouvernement genevois et la direction de l'aéroport en disposent à leur gré. De notre côté, nous n'avons jamais eu des difficultés dans ce domaine avec Cointrin.

La situation telle qu'elle se présente actuellement à l'aéroport de Kloten n'est pas satisfaisante. Nous risquons des incidents et en tout cas de nous exposer inutilement à la mauvaise humeur de personnalités étrangères de passage. C'est pourquoi, nous nous demandons s'il ne conviendrait pas d'attirer l'attention des autorités zurichoises compétentes sur les inconvénients qui résulteraient de l'impossibilité d'accorder à des Chefs d'Etat et autres personnages en transit, même à titre privé, un traitement qu'ils reçoivent ailleurs et auquel ils estiment avoir droit en raison de leurs fonctions officielles. Nous croyons savoir que la Confédération participe financièrement à l'agrandissement de l'aéroport de Kloten.

